

CRESAM

Video Interaction Guidance (V.I.G.)

L'analyse vidéo des interactions avec les
personnes en situation de surdité



Article



L'analyse vidéo des interactions avec les personnes en situation de surdicécité

Muriel Li Chen Che
Psychologue au CRESAM

Le CRESAM perfectionne son accompagnement en se formant à une méthodologie innovante basée sur l'analyse de vidéos d'interactions des personnes en situation de surdicécité.

Cette formation intitulée « Video Interaction Guidance » (V.I.G.), est dispensée par des professionnelles du Royal Kentalis, organisation pour les personnes malentendantes, sourdes ou sourdaveugles aux Pays-Bas. Leur méthodologie est basée sur l'analyse vidéo de moments d'interactions entre une personne ayant une double déficience sensorielle et son partenaire de communication.

L'objectif est de favoriser les interactions harmonieuses entre la personne en situation de surdicécité et son partenaire. Pour cela, la formation nous apprend à guider la réflexion des personnes coachées (professionnel ou famille) dans l'analyse, voire la micro-analyse, de vidéos d'interactions et la focalisation de leur attention sur les éléments positifs de l'interaction.

C'est ainsi qu'au mois d'octobre 2019, nos formatrices Kathelijn Donders et Marga Martens sont venues à Poitiers pour débiter la formation théorique.

Suite à ces 3 jours de formation, nous voilà lancés dans la recherche de professionnels

volontaires car la méthodologie du V.I.G. nécessite une mise en pratique directe. Après avoir contacté les différentes institutions pour leur proposer ce nouveau partenariat, nous commençons un premier travail avec des professionnels du Pôle Enfants de l'APSA à Poitiers, du Foyer de Vie de Larnay Sagesse à Poitiers, du FAM de Liorzig à Pluneret, de la MAS de Brax près de Toulouse et de l'institut Leopold Bellan à Paris.

L'organisation se met en place : les professionnels du CRESAM accompagnent chacun un ou deux professionnels de terrain et participent régulièrement à des séances de coaching avec les psychologues, qui participent également à la formation, ainsi qu'à des séances régulières de supervision à distance avec Kathelijn Donders.

Les différents partenariats sont rapidement chamboulés par la situation sanitaire. Les institutions ont d'autres priorités et nous devons nous réorganiser pour poursuivre l'accompagnement, mais à distance cette fois. Grâce à l'adaptation de chacun, la formation est arrivée à son terme avec une dernière présentation faite aux Pays-Bas le 28 septembre 2021.

Cette formation est complémentaire aux méthodes de travail actuelles du CRESAM et nous y retrouvons une philosophie de

l'accompagnement correspondant à nos valeurs.

Comment favoriser des interactions harmonieuses entre la personne en situation de surdité et son partenaire de communication ?

L'utilisation de la vidéo est déjà un élément important du travail des conseillers référents. Notre statut de centre de ressources national nous amène à travailler avec des personnes, des familles et des institutions partout en France. Pour répondre à certaines sollicitations nous demandons aux familles ou aux institutions de nous envoyer une vidéo d'interaction avec les personnes en situation de surdité. Ces vidéos nous permettent d'avoir un premier aperçu de la personne en situation de double déficience sensorielle et des différents facteurs à prendre en compte (modalités de communication, déplacements, environnement, etc...) pour l'accompagnement.

De manière générale, les vidéos sont des outils importants dans l'accompagnement des personnes en situation de surdité primaire. Elles permettent une observation plus fine de la communication de la personne car, dans l'interaction, nous sommes surtout focalisés sur les échanges, plutôt que sur la personne elle-même. Cet investissement dans la communication peut laisser place à des incompréhensions.

Revisionner le film de la situation, permet de mieux prendre le temps d'observer chaque geste de la personne. C'est très important avec les personnes en situation de surdité primaire. Leurs gestes peuvent être parfois si subtils, que seule cette analyse étape par étape peut

permettre de les observer. On se retrouve ainsi dans un meilleur respect du rythme de la personne. Une fois ses tentatives de communication mises en évidence, on peut y faire plus attention, ralentir le rythme, et donner un temps d'élaboration plus important : mettre en place des stratégies pour encourager les initiatives de la personne.

Dans ce domaine où le terme de « handicap » incite à penser à une incapacité ou un manque pour lequel on devrait apporter une aide, nous avons maintenant des outils supplémentaires pour continuer à prendre le contre-pied, en mettant en évidence des compétences à favoriser plutôt que des problèmes à régler. Cette pratique centrée sur la personne correspond à celle que nous nous efforçons de distiller dans chacune de nos actions.

L'outil vidéo est gage d'objectivité car il reproduit une situation d'interaction à l'identique. En l'ayant toujours comme point de focalisation, nous limitons nos interprétations, nos jugements, et discutons sur des faits observables par tous. C'est l'outil idéal, car la vidéo ne s'altère pas dans le temps, contrairement à notre mémoire. Grâce à l'utilisation de films d'interaction avec les personnes en situation de double déficience sensorielle, l'accompagnement à distance est facilité.

Grâce à la situation sanitaire nous ayant permis de pratiquer les coachings à distance, nous vous proposons cette guidance vidéo en présentiel mais également à distance, en utilisant les outils de visioconférences.

Cette méthodologie nous permet donc de varier nos offres d'accompagnement aux professionnels se questionnant sur l'amélioration de leurs interactions avec

les personnes en situation de double déficience sensorielle. Et dans notre volonté d'élargir nos collaborations à chaque acteur de la vie de la personne, nous invitons également les familles à nous solliciter pour ce travail d'accompagnement à l'analyse vidéo.

Auteur : Muriel Li Chen Che

Collection : Articles du CRESAM. 2021



Cet article est sous licence Creative Commons BY NC SA.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

L'exploitation de ce document est autorisée à des fins non commerciales. Sans modification. En citant les auteurs. La création d'œuvres dérivées est autorisée à condition qu'elle soit distribuée sous la même licence BY NC SA.

Licence Creative Commons : <https://creativecommons.fr/faqs/>

